

Comment bénéficier de l'ETP ?

ETABLISSEMENT DE SANTE MENTALE de LILLE Groupe MGEN

234, rue Pierre Mauroy
CS 80040 -59044 LILLE Cedex

Toute demande est à adresser au secrétariat médical :

Téléphone : 03-20-57-68-78

Fax : 03-20-57-68-91

csmlille@mgen.fr

Horaires d'ouvertures du Lundi au Vendredi :

Soins ambulatoires :

9h00-17h00 (sauf le lundi et Mercredi jusque 20h00)

Hôpital de Jour :

9h30-17h00

CENTRE DE PROXIMITE DE REHABILITATION
PSYCHOSOCIALE

5 rue d'Antin - 59000 LILLE

Toute demande est à adresser au secrétariat médical :

Téléphone : 03-20-57-68-78

Fax : 03-20-57-68-91

csmlille@mgen.fr

Horaires d'ouvertures du Lundi au Vendredi :

9h30-17h00

Prendre un rendez-vous au secrétariat avec **l'un des médecins psychiatres** de l'Établissement de Santé Mentale MGEN de Lille.



L'équipe pluridisciplinaire

Médecin Chef de Service :

Docteur Olivier MAZAS

Médecin Psychiatre Responsable :

Centre de Proximité de Réhabilitation Psycho-Sociale

Docteur Olivier MAZAS

Médecin Coordinateur :

Docteur KORNOBIS Jean-Paul

Infirmiers thérapeutes en ETP :

Mr RINGOT Philippe (pringot@mgen.fr)

Mme PIERPONT Servane

Mme COURCELAUD Audrey

Mme BIGO Émilie

Médiatrice de Santé-Paire :

Mme ROMANO Lidia

ETABLISSEMENT DE SANTE MENTALE DE LILLE

Groupe MGEN



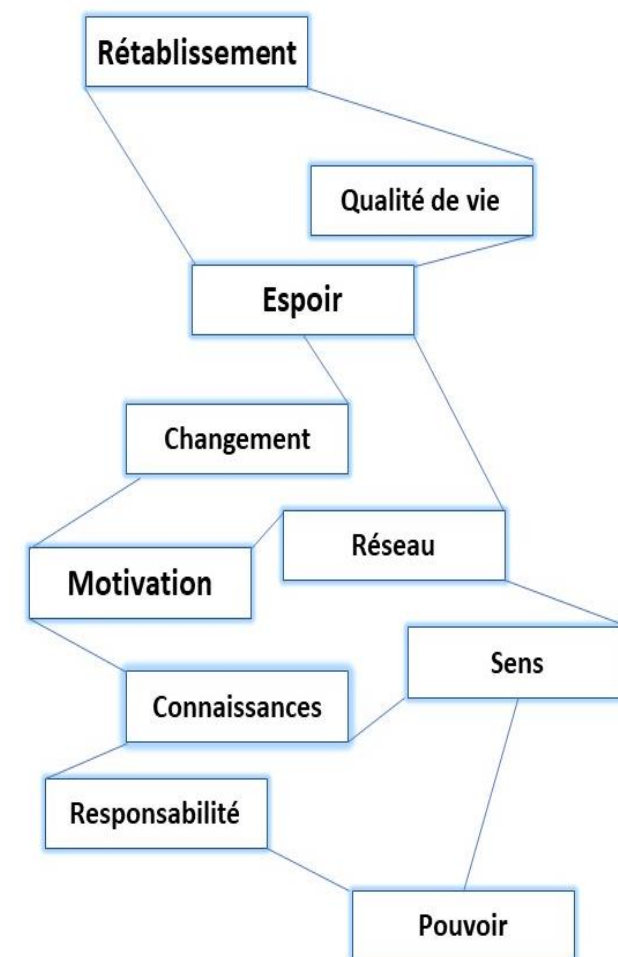
234, rue de Pierre Mauroy CS80040 59044 Lille CEDEX

Tél : 03-20-57-68-78

Fax : 03-20-57-68-91

csmlille@mgen.fr

Education Thérapeutique du Patient et santé mentale



GROUPE vyv

L'établissement de Santé Mentale de la MGEN de Lille dispose d'un **agrément de l'ARS Hauts de France** pour la mise en place de 4 programmes d'Education Thérapeutique du Patient (Troubles du spectre Schizophrénique, Troubles bipolaires, Troubles dépressifs récurrents ou persistants, Thérapeutiques médicamenteuses).

Qu'est-ce que l'Education Thérapeutique du Patient ?

Selon l'OMS (1998), « *l'Education Thérapeutique du Patient devrait permettre aux patients d'acquérir et de conserver les capacités et les compétences qui les aident à vivre de manière optimale leur vie avec leur maladie.* »

Quelles sont les finalités de l'ETP ?

Elle participe à l'amélioration de votre santé, **de votre qualité de vie et de celle de vos proches**. L'ETP est **complémentaire et indissociable** des traitements et des soins et participe à votre parcours de rétablissement en favorisant la reprise du pouvoir d'agir dans votre vie. Elle n'est pas imposée et le secret médical est respecté durant la totalité du parcours.

Les finalités spécifiques de l'ETP sont :

- L'acquisition et le maintien des **compétences d'autosoins** : savoir soulager ses symptômes, faire face aux problèmes occasionnés par la maladie, modifier son mode de vie, impliquer son entourage dans le suivi de ses soins, autosurveillance, etc.

- La mobilisation ou l'acquisition des **compétences d'adaptation** : compétences personnelles et interpersonnelles (connaissance de soi, gestion des émotions, prise de décision, résolution de problème, habiletés sociales, etc.).

Source HAS 2007

Qui peut bénéficier de ce programme d'ETP ?

Ce programme d'ETP s'adresse à des **personnes adultes souffrant d'une pathologie chronique** entrant dans le cadre des affections de longue durée (ALD) en santé mentale. Il suppose qu'un diagnostic vous ait été posé et annoncé dans le cadre du parcours de soins, par le psychiatre traitant. Une stabilité clinique est souhaitable ainsi qu'un suivi médical régulier pour participer à un programme d'ETP.

Comment se déroule l'ETP ?

Dès le recueil de votre consentement, la démarche d'ETP se planifie en **3 étapes** :

1- Elaborer un **Bilan Educatif Partagé**

Cet entretien vise à identifier vos ressources et vos difficultés afin d'élaborer ensemble des objectifs personnalisés.

- Que savez-vous de la maladie, de ses conséquences, des modalités de soins existantes, de prévention des rechutes ?
- Quelles sont les complications et les comorbidités éventuelles à surveiller ou déjà présentes ?
- Quel est votre environnement et comment l'utilisez-vous pour votre santé ?
- Quels sont vos projets ? Et comment pouvez-vous améliorer votre santé et votre qualité de vie ?

Ce bilan pré-thérapeutique est indispensable pour vous connaître, identifier vos besoins, vos attentes et votre motivation à la proposition d'ETP.

2- Définir un programme personnalisé d'ETP et mettre en œuvre les séances

Nos programmes consacrent **4 séances relatives à la pathologie psychiatrique** (définition de la maladie, les traitements médicamenteux et non médicamenteux etc.), **4 séances relatives aux troubles associés et aux facteurs protecteurs** (l'alimentation, l'hygiène, l'activité sportive, les addictions, le sommeil) et **2 séances relatives à la réinsertion social et au réseau de l'utilisateur**.

Une séance de rappel général du programme est également proposée, à laquelle il est possible d'inviter une personne de votre entourage.

Des référents, des travailleurs sociaux, des membres d'associations (UNAFAM, FNAPSY, etc...) peuvent également intervenir à différentes étapes du programme.

Le contenu des séances, les méthodes et techniques participatives d'apprentissage (photo-expression, jeux de rôle, articles de presse, etc...) sont réactualisés à chaque programme.

Réalisation des séances :

- Groupes de 6 à 10 personnes.
- Onze séances hebdomadaires de 2 heures.
- Binômes d'intervention par différents professionnels : psychiatre, infirmier, médecin généraliste, assistante sociale, psychologue, médiatrice de santé-paire, personnes ayant déjà participé à un programme, patients experts, usagers investis dans des associations.

3- Réaliser une **évaluation des compétences acquises, du déroulement du programme**.

Evaluation :

Par l'équipe soutenant le programme ETP

- Questionnaire de satisfaction à chaque séance.
- Evaluation post-programme.
- Evaluations régulières pendant 2 ans.
- Evaluation clinique par le médecin psychiatre référent.
- Lien avec le médecin traitant dans le cadre de l'évaluation de fin de parcours ETP.

Objectifs de l'évaluation individuelle :

- ❖ Mise en valeur des changements intervenus.
- ❖ Partage des informations avec l'équipe pluridisciplinaire.
- ❖ Proposition, si besoin, d'une nouvelle offre d'ETP ou d'autres soins de réhabilitation psychosociale.

Le programme « BREF » est un programme de psychoéducation à destination des aidants/proches de personnes souffrant de troubles psychiatriques.

Le programme se conçoit comme une étape initiale dans leurs parcours. Ce groupe d'aidants/proches est reçu individuellement par un binôme de soignants et un membre de l'association UNAFAM, pour 3 séances.

Les objectifs du programme « BREF » sont :

- Motiver les participants à se faire aider et informer sur les dispositifs d'aide
- Amener les informations prioritaires
- Développer l'alliance thérapeutique
- Dédramatiser l'hospitalisation
- Aider à déculpabiliser l'entourage